

**Principes pour  
l'investissement responsable**

**Rencontre  
avec les signataires français**



**Jean-Pierre Sicard**  
**Directeur Développement Durable**

**Vendredi 22 septembre 2006**



Caisse  
des Dépôts

## PRI : démarche des Nations Unies pour les investisseurs institutionnels

- Démarche lancée en 2005 par les Nations-Unies et une vingtaine de grands investisseurs institutionnels (Fonds de pension, Assureurs, Fonds de réserve...) issus de 12 pays
- Ont participé également un groupe de 70 experts d'origines diverses (acteurs de la finance, organisations gouvernementales, société civile, universités...).
- Process coordonné par l'UNEP FI et le Pacte Mondial de l'ONU.
- Réunions successives des deux groupes de travail pour l'élaboration des principes.



Caisse  
des Dépôts

## Des principes cohérents avec l'approche « long terme » des grands investisseurs

- Arrière plan fondamental de la démarche :
  - horizon d'investissement long terme de ces grands investisseurs
  - portefeuilles très diversifiés
- Divergences assez profondes quant à la notion de responsabilité de l'investisseur et aux raisons justifiant l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans la gestion (couple rendement/risque ou engagement sociétal)
- Mais consensus sur l'impact croissant des enjeux ESG



Caisse  
des Dépôts

## Caractéristiques des principes

- Démarche volontaire d'acteurs privés – et non engagements à valeur juridique ou réglementaire
- Engagements à agir dans quelques grandes directions, suivis par des exemples d'actions possibles pour la mise en œuvre
- Ne peuvent concerner une partie seulement du portefeuille (logique de responsabilité globale de l'investisseur, pas de « poche ISR »)
- Pas de prescription opérationnelle ni de description des critères ESG qui doivent être pris en compte



Caisse  
des Dépôts

# Principes : Préambule

**En tant qu'investisseurs institutionnels, nous avons le devoir d'agir au mieux des intérêts à long terme de nos bénéficiaires. Dans ce rôle fiduciaire, nous estimons que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent influencer sur la performance des portefeuilles d'investissement (à des degrés divers selon les entreprises, les secteurs, les régions, les classes d'actifs et le moment).**

---

***As institutional investors, we have a duty to act in the best long-term interests of our beneficiaries. In this fiduciary role, we believe that environmental, social, and corporate governance (ESG) issues can affect the performance of investment portfolios (to varying degrees across companies, sectors, regions, asset classes and through time).***



Caisse  
des Dépôts

# Principes : Préambule

**Nous sommes en outre convaincus que l'application de ces Principes pourra mettre les investisseurs mieux en phase avec les grands objectifs de la société. En conséquence, dans la mesure où cela est compatible avec nos responsabilités fiduciaires, nous prenons les engagements suivants :**

---

***We also recognize that applying these Principles may better align investors with broader objectives of society. Therefore, where consistent with our fiduciary responsibilities, we commit to the following :***



Caisse  
des Dépôts

# Principe 1 : ESG et décisions d'investissement

- **Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements**

## **Actions possibles :**

- Aborder les questions ESG dans les exposés de politique d'investissement
- Soutenir l'élaboration d'outils, de méthodes de mesures et d'analyses pour les questions ESG
- Déterminer dans quelle mesure les gestionnaires internes de portefeuilles sont capables de prendre en compte les questions ESG

- 
- ***We will incorporate ESG issues into investment analysis and decision-making processes.***

## ***Possible actions:***

- *Address ESG issues in investment policy statements*
- *Support development of ESG-related tools, metrics, and analyses*
- *Assess the capabilities of internal investment managers to incorporate ESG issues*



Caisse  
des Dépôts

# Principe 1 : ESG et décisions d'investissement

- Déterminer dans quelle mesure les gestionnaires externes de portefeuilles sont capables de prendre en compte les questions ESG
  - Demander aux prestataires de services d'investissement (comme les analystes financiers, les consultants, les courtiers, les sociétés de recherche ou les agences de notation) de prendre en compte les facteurs ESG dans les recherches et analyses en cours
  - Encourager la recherche universitaire et autre sur ce thème
  - Préconiser de former les spécialistes des investissements aux questions ESG
- 
- *Assess the capabilities of external investment managers to incorporate ESG issues*
  - *Ask investment service providers (such as financial analysts, consultants, brokers, research firms, or rating companies) to integrate ESG factors into evolving research and analysis*
  - *Encourage academic and other research on this theme*
  - *Advocate ESG training for investment professionals*



## Principe 2 : ESG et actionnariat actif

- **Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.**

### **Actions possibles :**

- Elaborer et rendre publique une politique actionnarial active conforme aux Principes
- Exercer les droits de vote ou contrôler la conformité de la politique de vote (si les droits de vote sont délégués)
- Mettre en place une capacité d'engagement (directement ou par délégation)

- 
- ***We will be active owners and incorporate ESG issues into our ownership policies and practices.***

### ***Possible actions:***

- *Develop and disclose an active ownership policy consistent with the Principles*
- *Exercise voting rights or monitor compliance with voting policy (if outsourced)*
- *Develop an engagement capability (either directly or through outsourcing)*



## Principe 2 : ESG et actionnariat actif

- Participer à la définition de politiques et de règles et à la fixation de normes (par exemple pour la promotion et la protection des droits des actionnaires)
  - Déposer des résolutions d'actionnaires conformes aux considérations ESG à long terme
  - Mettre en œuvre des démarches d'engagement auprès des sociétés sur les questions ESG
  - Participer à des initiatives d'engagement concertées
  - Demander aux gestionnaires de portefeuilles de mettre en œuvre des démarche d'engagement sur les questions ESG et d'en rendre compte
- 
- *Participate in the development of policy, regulation, and standard setting (such as promoting and protecting shareholder rights)*
  - *File shareholder resolutions consistent with long-term ESG considerations*
  - *Engage with companies on ESG issues*
  - *Participate in collaborative engagement initiatives*
  - *Ask investment managers to undertake and report on ESG-related engagement*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 3 : Demande d'informations ESG aux émetteurs

- **Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG**

### **Actions possibles :**

- Demander la publication de rapports standardisés sur les questions ESG (à l'aide d'outils comme le « Global Reporting Initiative »(GRI))

- 
- ***We will seek appropriate disclosure on ESG issues by the entities in which we invest***

### ***Possible actions:***

- *Ask for standardised reporting on ESG issues (using tools such as the Global Reporting Initiative)*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 3 : Demande d'informations ESG aux émetteurs

- Demander que les questions ESG soient prises en compte dans les rapports financiers annuels
- Demander aux entreprises des informations sur l'adoption/le respect des normes, standards, codes de conduite ou initiatives internationales (telles que le Pacte mondial des Nations Unies) qui sont pertinents
- Soutenir les initiatives et les résolutions d'actionnaires en faveur de la publication d'informations sur les questions ESG

- 
- *Ask for ESG issues to be integrated within annual financial reports*
  - *Ask for information from companies regarding adoption of/adherence to relevant norms, standards, codes of conduct or international initiatives (such as the UN Global Compact)*
  - *Support shareholder initiatives and resolutions promoting ESG disclosure*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 4 : Diffusion des PRI dans la gestion d'actifs

- **Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.**

### **Actions possibles :**

- Faire figurer des prescriptions relatives aux Principes dans les invitations à soumissionner (Appels d'offres)
- Adapter les mandats d'investissement, les procédures de vérification, les indicateurs de performance et les régimes d'incitation en conséquence (par exemple, veiller à ce que les processus de gestion des investissements tiennent compte des horizons à long terme lorsque c'est pertinent)

- 
- ***We will promote acceptance and implementation of the Principles within the investment industry.***

### ***Possible actions:***

- *Include Principles-related requirements in requests for proposals (RFPs)*
- *Align investment mandates, monitoring procedures, performance indicators and incentive structures accordingly (for example, ensure investment management processes reflect long-term time horizons when appropriate)*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 4 : Diffusion des PRI dans la gestion d'actifs

- Faire connaître les attentes concernant les questions ESG aux prestataires de services d'investissement
  - Revoir les relations avec les prestataires de services qui ne satisfont pas aux attentes concernant les questions ESG
  - Soutenir la mise au point d'outils d'analyse comparative concernant la prise en compte des questions ESG
  - Soutenir les évolutions de la réglementation ou des politiques qui permettent d'appliquer les Principes
- 
- *Communicate ESG expectations to investment service providers*
  - *Revisit relationships with service providers that fail to meet ESG expectations*
  - *Support the development of tools for benchmarking ESG integration*
  - *Support regulatory or policy developments that enable implementation of the Principles*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 5 : Collaboration entre signataires

- **Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes**
  - Apporter un appui/participer à des réseaux et des plateformes d'information pour le partage d'outils, la mise en commun de ressources et l'exploitation des rapports des investisseurs comme sources d'enseignements
  - Aborder ensemble les nouvelles questions pertinentes qui se posent
  - Mettre sur pied ou soutenir des initiatives de collaboration appropriées

---

- ***We will work together to enhance our effectiveness in implementing the Principles.***
  - *Support/participate in networks and information platforms to share tools,*
  - *pool resources, and make use of investor reporting as a source of learning*
  - *Collectively address relevant emerging issues*
  - *Develop or support appropriate collaborative initiatives*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 6 : Reporting sur la mise en œuvre des PRI

- **Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes**

### **Actions possibles :**

- Indiquer comment les questions ESG sont prises en compte dans nos pratiques d'investissement
- Indiquer les activités menées en tant qu'actionnaire actif (vote, engagement et concertation)

- 
- ***We will each report on our activities and progress towards implementing the Principles***

### ***Possible actions:***

- *Disclose how ESG issues are integrated within investment practices*
- *Disclose active ownership activities (voting, engagement, and/or policy dialogue)*



Caisse  
des Dépôts

## Principe 6 : Reporting sur la mise en œuvre des PRI

- Indiquer ce qui est demandé aux prestataires de services à propos des Principes
  - Fournir des informations aux bénéficiaires sur les questions ESG et les Principes
  - Rendre compte des progrès et/ou des réalisations en rapport avec les Principes selon l'approche « se conformer ou expliquer » <sup>(1)</sup>
  - S'efforcer de déterminer l'impact des Principes
  - Utiliser les rapports annuels [le reporting] pour faire progresser la prise de conscience au sein d'un vaste ensemble de parties prenantes
- 
- *Disclose what is required from service providers in relation to the Principles*
  - *Communicate with beneficiaries about ESG issues and the Principles*
  - *Report on progress and/or achievements relating to the Principles using a 'Comply or Explain'(1) approach*
  - *Seek to determine the impact of the Principles*
  - *Make use of reporting to raise awareness among a broader group of stakeholders*

[1] En vertu de l'approche « se conformer ou expliquer » (« comply or explain »), les signataires sont tenus d'indiquer comment ils appliquent les Principes ou de fournir une explication lorsqu'ils ne s'y conforment pas.



Caisse  
des Dépôts

# Principes : Conclusion

**Les Principes pour l'investissement responsable ont été établis par un groupe international d'investisseurs institutionnels en raison de l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Ce processus a été institué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.**

---

***The Principles for Responsible Investment were developed by an international group of institutional investors reflecting the increasing relevance of environmental, social and corporate governance issues to investment practices. The process was convened by the United Nations Secretary-General.***



Caisse  
des Dépôts

# Principes : Conclusion

En signant ces principes, nous nous engageons publiquement, en tant qu'investisseurs, à les adopter et à les appliquer dans la mesure où cela est compatible avec nos responsabilités fiduciaires. Nous nous engageons également à évaluer l'efficacité et à améliorer le contenu des Principes avec le temps. Nous sommes convaincus que cela nous rendra plus à même de satisfaire à nos engagements envers les bénéficiaires et de mieux faire concorder nos activités d'investissement avec les intérêts généraux de la société. Nous encouragerons les autres investisseurs à adopter les Principes.

---

*In signing the Principles, we as investors publicly commit to adopt and implement them, where consistent with our fiduciary responsibilities. We also commit to evaluate the effectiveness and improve the content of the Principles over time. We believe this will improve our ability to meet commitments to beneficiaries as well as better align our investment activities with the broader interests of society. We encourage other investors to adopt the Principles.*



Caisse  
des Dépôts

# PRI : les signataires

- Total des actifs des signataires : 4500 Milliards \$
- 40 Asset owners
- 38 Investment Managers
- 19 Professional Service Partners



Caisse  
des Dépôts

# PRI : les signataires français

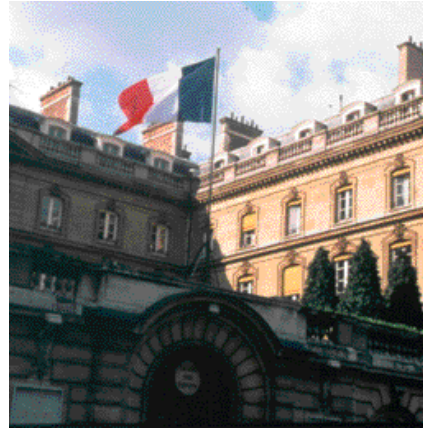
- Asset owners :
  - Caisse des Dépôts
  - Etablissement du Régime Additionnel de la Fonction Publique
  - Fonds de Réserve pour les Retraites
- Investment Managers
  - BNP Paribas AM
  - Crédit Agricole AM
  - Groupama AM
  - Macif Gestion
  - + *Dexia AM (Belgique)*
- Professional Service Partners
  - Vigeo



Caisse  
des Dépôts

# Priorités pour la mise en œuvre depuis la signature

- Asset owners invités à être volontaires pour le premier Board, pour un an, qui sera ensuite élu. 14 membres dont deux représentants des Nations Unies. Un Français : Antoine de Salins (FRR)
- Recherche de nouveaux signataires
- Publication « PRI in Practice » deux fois par an
- Développement d'une « plateforme d'engagement », pour permettre aux signataires d'échanger de l'information et de collaborer sur des questions d'engagement, y compris en terme de réglementation
- Développement d'un dispositif d'évaluation des progrès des signataires dans la mise en œuvre des PRI
- Plateformes de communication (ateliers, web, conference calls)
- Contribution financière volontaire de 10 K€



**Principes pour  
l'investissement responsable**

**Rencontre  
avec les signataires français**



**Jean-Pierre Sicard**  
**Directeur Développement Durable**

**Vendredi 22 septembre 2006**